

III. ANNEXE

IX. Compte d'emploi des ressources En milliers d'euros

RESSOURCES	2008	2007
Dons	12 602	11 843
Dons "SOS Orphelins d'Asie"	0	101
Parrainages	3 248	3 211
Donations et legs	7 824	5 094
SOUS-TOTAL 1	23 674	20 248
Participation des organismes publics		
Prix de journée et dotation globale année N	27 890	26 998
SOUS-TOTAL 2	27 890	26 998
Subventions diverses : Autres (Mairies,,)	21	9
Cotisations	0	0
Abonnements à la revue	14	14
Produits financiers	1 712	1 378
Produits financiers "SOS Orphelins d'Asie"	35	42
Reprises de provisions, amortissements et transferts de charges	437	581
Reprise de provisions dédiées "SOS Orphelins d'Asie"	0	371
Autres produits divers (remboursements loyers,...)	1 414	1 305
TOTAL	55 197	50 946
EMPLOIS	2008	2007
Missions sociales		
Fonctionnement des villages et du siège en France	32 052	31 978
Participation au village de Polynésie française	100	94
Participation aux établissements d'insertion	321	406
Actions dans le Monde	9 947	8 646
Actions dans le Monde "SOS Orphelins d'Asie"	24	514
SOUS-TOTAL 1	42 444	41 638
Frais sur legs et donations	19	405
Frais d'appel à la générosité du public	3 887	5 026
Frais d'appel à la générosité du public (TSUNAMI)	0	0
Provision fonds dédiés « SOS Orphelins d'Asie »	12	
Frais de traitement des dons		
Traitement des dons	253	214
Reçus fiscaux	109	82
SOUS-TOTAL 2	4 280	5 727
Frais d'information et de communication		
Coût de réalisation de la revue	115	252
Frais de publicité générale	1 070	605
SOUS-TOTAL 3	1 185	857
Frais des comités départementaux	30	24
Autres charges diverses	71	62
Provision fonds dédiés "SOS Orphelins d'Asie"	0	0
Excédents de l'exercice disponibles pour projets	7 186	2 638
TOTAL	55 197	50 946

III. ANNEXE

IX. Annexe au compte d'emploi des ressources

Conformément à l'arrêté du 30 juillet 1993 (portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique) et à la norme n°6-805 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, des compléments d'information destinés à éclairer le compte d'emploi des ressources au titre de l'exercice 2008 sont relatés ci-dessous.

Précisions importantes : afin de se mettre en conformité avec les dispositions prévues par l'arrêté du 11/12/2008, portant homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 du 7 mai 2008, relatives au nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources (CER), obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, deux rubriques ont été supprimées aussi bien en 2008 et 2007 pour faciliter les comparaisons entre les exercices N et N-1 : en ressources, la reprise du résultat N-2 et en emplois, les frais de gestion. Ces frais de gestion avaient leur contrepartie en ressources dans la rubrique « autres produits divers ». Ainsi, le total des ressources et le total des emplois du CER correspondent respectivement au total des produits et au total des dépenses du compte de résultat.

1 - NOTE PRESENTANT LES MODALITES DE REPARTITION DU FINANCEMENT DES EMPLOIS ENTRE LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET LES AUTRES PRODUITS DE L'ORGANISME

Ressources

Les ressources totales de l'association SOS Villages d'Enfants s'élèvent à 55 197 K€ pour l'exercice 2008, en hausse de 4 251 K€ par rapport à l'exercice 2007.

Elles se décomposent de la manière suivante :

		<u>Variations 08/07</u>
		<u>En K€</u>
- dons, parrainages, legs et donations collectés auprès du public :	23 674 K€	; + 3 426
- recettes « prix de journée » financées par les Conseils Généraux :	27 890 K€	; + 892
- subventions, cotisations et abonnements à la revue « Villages de Joie » :	35 K€	; + 12
- produits financiers issus des placements en titres effectués :	1 747 K€	; + 327
- reprises de provisions, amortissements et transferts de charges :	437 K€	; - 515
- autres produits divers :	1 414 K€	; + 109

Les autres produits divers incluent de la production immobilisée, des produits de gestion courante, des produits de cession d'éléments de l'actif immobilisé, des autres produits exceptionnels...

Les recettes issues des prix de journée, les produits financiers, les reprises de provisions et transferts de charges ainsi que les autres produits divers n'ont pas permis de financer en 2008 l'intégralité des 31 893 K€ figurant dans les emplois à la rubrique « Fonctionnement des villages et du siège en France ». La partie non couverte a été financée par les recettes privées issues de la collecte de fonds auprès du public.

Ces fonds privés ont également permis de financer :

- les actions dans le monde : Mali – Burkina Faso – Madagascar – Cameroun – Inde – Maroc – Vietnam – Arménie – Tunisie – Liban - financement d'opérations dans le cadre du Tsunami en Inde et en Indonésie - Parrainages villages... ;
- et les contributions versées au village d'enfants de Polynésie Française et aux établissements d'insertion que sont la Ferme du Major et les Ateliers de la Garenne.

Le montant global des produits affectés afférents à l'opération « SOS Orphelins d'Asie » s'élève à fin 2008 à 2 588 K€, contre 2 552 K€ à fin 2007, soit des produits financiers perçus au titre de l'exercice 2008 s'élevant à 36 K€. Les fonds dépensés en 2008 se sont élevés à 24 K€. Le différentiel entre les sommes perçues en 2008 et celles dépensées en 2008, égal à 12 K€, a fait l'objet d'une dotation aux provisions au 31/12/2008. Les fonds Tsunami, qui restent à engager au 31/12/2008, s'établissent ainsi à 931 K€, par rapport à 919 K€ au 31/12/2007.

Quant aux produits nets perçus restant à reverser suite au message dédié en 2008 à la crise alimentaire, ils s'élèvent à 428 K€ et figurent en emplois dans les actions dans le monde, à la rubrique « crise alimentaire ».

Emplois

Les emplois de l'association SOS Villages d'Enfants s'élèvent à 48 011 K€ pour l'exercice 2008. Comparés aux ressources s'élevant à 55 197 K€, l'excédent de l'exercice disponible pour financer des projets s'établit à 7 186 K€ (cf. bilan et compte de résultat 2008).

	<u>Variations 08/07</u>
	<u>En K€</u>
Les emplois se décomposent en quatre « grandes catégories » :	
1/ Les missions sociales pour un montant total de 42 444 K€, contre 41 638 K€ au 31/12/2007, soit une hausse de 806 K€ :	
. Fonctionnement des villages en France :	32 052 K€ ; + 74
. Contributions aux établissements associés (100 + 321 K€) :	421 K€ ; - 79
. Actions dans le monde :	9 972 K€ ; + 812

dont 428 K€ de dotation aux provisions pour fonds dédiés restant à engager en 2009 dans le cadre de la crise alimentaire (428 K€ compris dans ces 9 972 K€).

2/ Les dépenses relatives à la collecte de fonds pour un montant total de 5 496 K€, contre 6 607 K€ au 31/12/2007, soit une baisse de 1 111 K€ :

. Frais sur legs et donations :	19 K€ ; - 386
(en 2007, provision pour risque de reversement d'une assurance vie perçue pour 405 K€)	
. Frais d'appel à la générosité du public :	3 887 K€ ; - 1 139
. Frais d'appel à la générosité du public « Tsunami » :	0 K€ ; 0
. Provision fonds dédiés « SOS Orphelins d'Asie »	12 K€ ; + 12
. Frais de traitement des dons :	362 K€ ; + 67
. Frais d'information et de communication :	1 185 K€ ; + 328
. Frais des comités départementaux :	31 K€ ; + 7

3/ Les autres charges diverses pour un montant total de 71 K€ ;

4/ L'excédent de l'exercice disponible pour projets pour un montant total de 7 186 K€.

2 – NATURE ET QUANTITE DES RESSOURCES EN NATURE DE L'ORGANISME

Conformément à l'arrêté du 30 juillet 1993, aucune information significative n'est à mentionner.

3 – ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES

15 bénévoles permanents effectuent de la mise sous pli des reçus fiscaux et le classement de courriers reçus de nos donateurs.

4 - INDICATION SUR LA VALEUR DES IMMOBILISATIONS ET DES TITRES DE PLACEMENT

Se référer à l'annexe aux comptes annuels.